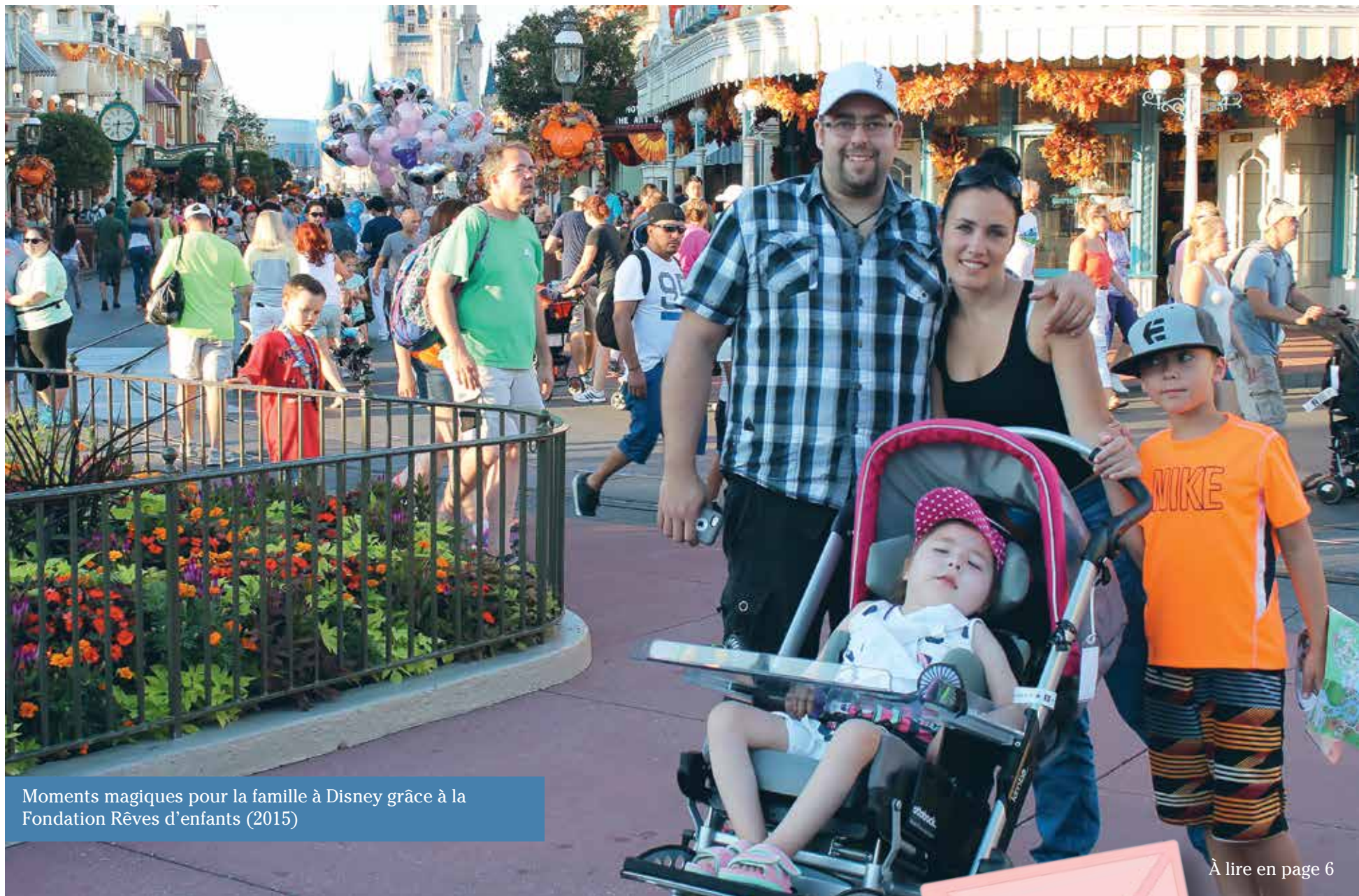




La famille Cossette-Boucher une famille inspirante



Moments magiques pour la famille à Disney grâce à la Fondation Rêves d'enfants (2015)

À lire en page 6

Bonne St-Valentin!



Hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique	p. 2
Cercle de fermières Évain, début de l'année	p. 3
Consultation publique	p. 4
Logement social	p. 5
Une famille inspirante	p. 6
Les jardins du Patrimoine, un endroit où il fait bon vivre	p. 7
Des nouvelles de votre bibliothèque	p. 8

Faites-nous parvenir vos articles avant

Mercredi 10 février 2016

Vous pouvez les déposer au local du journal situé
au sous-sol du C.C.E. ou au bureau municipal :
200, rue Leblanc C.P. 424
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : ensemblepb@tlb.sympatico.ca
Notre site Web : www.journal-ensemble.org
Notre Facebook : facebook.com/journalensemble
819-797-7110 poste 2208

Hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique

■ LOUISELLE LUNEAU

Le président de la Commission des services juridiques, Me Denis Roy, et la ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, Mme Stéphanie Vallée, se réjouissent de l'augmentation de 17,5% des seuils de l'admissibilité gratuite à l'aide juridique, et ce, depuis le 1er janvier 2016. Cette hausse permettra à une personne seule complétant une semaine de travail de 35 heures au salaire minimum d'être admise gratuitement à l'aide juridique.

Ainsi, une personne disposant d'un revenu annuel de 19 201\$ aura accès sans frais à un avocat agissant dans le cadre du régime d'aide juridique. Pour les autres catégories de requérants, les seuils seront augmentés du même pourcentage en tenant compte de la composition de leur famille. Par exemple, les services juridiques seront gratuits pour une famille de deux adultes et de deux

enfants dont les revenus sont inférieurs à 31 485\$.

Selon la ministre Stéphanie Vallée, « Il s'agit d'une avancée significative en matière d'accessibilité à la justice. Cette annonce s'ajoute à celle de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2016, du nouveau Code de procédure civile afin d'améliorer l'accès des citoyennes et des citoyens à faibles revenus à notre système de justice. Grâce à cette mesure concrète des milliers de personnes de plus pourront bénéficier de services juridiques gratuits ou à contribution réduite. »

Dans la majorité des cas, l'augmentation du barème pour l'admissibilité gratuite aura pour effet de réduire le montant de la contribution à payer afin d'avoir accès aux services d'un avocat. Ainsi, une mère ayant deux enfants à charge et un revenu d'emploi

de 25 000\$, devait déboursier un montant de 300\$ pour avoir droit à l'aide juridique. Depuis le 1er janvier 2016, elle aura droit à l'aide juridique gratuite.

Ces modifications des critères de l'admissibilité à l'aide juridique toucheront celles et ceux qui travaillent et dont les revenus sont modestes ainsi que les

personnes âgées qui ont comme source principale de revenus les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

Le nouveau barème applicable pour l'admissibilité gratuite est le suivant :

Catégorie de requérants	Revenu annuel maximal
Une personne seule.....	19 201 \$
Un adulte et un enfant.....	23 490 \$
Un adulte avec deux enfants ou +.....	25 077 \$
Conjoints sans enfant.....	26 720 \$
Conjoints avec un enfant.....	29 897 \$
Conjoints avec deux enfants ou +.....	31 484 \$

Pour consulter l'ensemble des seuils d'admissibilité à l'aide juridique, il faut visiter le site internet du ministère de la Justice : <http://www.justice.gouv.qc.ca>

PRESTATIONS DE COMPASSION POUR DE L'AIDE AUX PROCHES AIDANTS

■ LILI GERMAIN

Répondre aux besoins d'un proche gravement malade n'est certainement pas chose facile et peut compromettre l'emploi et la sécurité financière de l'aidant. Les prestations de compassion de l'assurance-emploi permettent aux personnes qui choisissent de quitter temporairement leur travail de s'occuper d'un membre de leur famille ou de celle de leur époux ou conjoint de fait (deux personnes, hommes ou femmes, vivant en relation conjugale depuis au moins un an). Il est également possible de recevoir des prestations de compassion pour prendre soin d'une personne gravement malade qui vous considère comme un membre de sa famille. Cela pourrait être par exemple le cas d'un voisin ou d'un ami proche.

L'une des conditions essentielles pour recevoir une telle prestation se rapporte au fait que la personne aidée doit souffrir d'une maladie grave risquant de causer son décès au cours des 6 mois à venir. Un certificat médical doit attester cela, ce qui peut causer certaines difficultés. Les prestataires peuvent offrir des soins ou du soutien à leur proche. Autrement dit, ils peuvent assurer eux même du soutien psychologique ou émotionnel au proche ou prendre des dispositions pour que quelqu'un prodigue des soins, leur fournir directement des soins ou encore simplement y participer.

Les prestations de compassion de l'assurance-emploi couvrent une période de 26 semaines. Elles peuvent toutefois s'échelonner sur un an et être partagées entre les membres d'une famille. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse suivante : http://www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/genres/prestations_compassion.shtml

Sources :

Lia Lévesque, La Presse Canadienne, 23 avril 2015 : <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201504/23/01-4863787-l'allongement-des-prestations-de-compassion-de-la-poudre-aux-yeux.php>

Service Canada : www.servicecanada.gc.ca

Source : Emploi et développement social Canada : communiqué de presse du 13 mai 2015 :

<http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=973699>

Les pompiers d'Évain sont là pour nous. En cas d'urgence, appelez le 911.



C'est l'hiver... mieux vaut en profiter!

■ RÉJEAN GOUIN

Ils étaient 30 joyeux lurons à faire un pied de nez à dame nature le 16 janvier dernier. Tous inscrits à la première hivernale de la « Course en fût Gibb » organisée par « Petit Train va Rouyn ».

La plupart à courir, quelques-uns à marcher sur une boucle de 2,5 km dans les rues de notre quartier.

Le départ a été donné à 15h15 face au poste de pompiers et personne ne s'est fait prier pour s'élancer sous le son insistant des nombreuses souffleuses affairées à faire voler la neige abondante reçue la veille.

Bien que la majorité ait fait trois fois le circuit proposé pour un total de 7,5 km, tous avaient le choix de la distance.

Une dégustation de bière était offerte sur le parcours et la course, comme sa version de l'été passé, était suivie d'un souper 5 services au Pub Gibb.

Plusieurs ont exprimé à l'organisateur, David Robitaille, responsable de « Petit Train va Rouyn », leur satisfaction pour avoir lancé cette course hivernale. Une belle occasion pour chacun de démontrer que le genre humain n'a pas à hiberner et que sortir de sa tanière peut être très agréable.



Véritable institution régionale pour l'apprentissage des sciences naturelles par les jeunes et les moins jeunes, le Camp-École Chicobi fêtera son 50^e anniversaire les 13 et 14 août prochains ! Pour cette occasion, nous recherchons toutes les personnes qui ont été campeurs-campeuses, administrateurs-administratrices, moniteurs-monitrices, aides de camps, cuisiniers-cuisinières ou tous autres amis et amies du Camp-École Chicobi. Toutes ces personnes doivent se faire connaître pour venir fêter avec nous le 50^e de Chicobi !

Contact : 819-732-0224, info@chicobi.net

Partagez la vidéo YouTube : « Les retrouvailles de Chicobi »

ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier d'Évain à 1 710 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc C.P. 424

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

ensemblepb@tlb.sympatico.ca

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. Le montage est effectué par Kiwi Création.

Conseil d'administration

Diane Gaudet Bergeron, présidente

Poste vacant, vice-président

Louise Luneau, secrétaire-trésorière

Stéphanie Trahan, administratrice

Raymonde Poitras, administratrice

Lili Germain, administratrice.

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louise Luneau, Raymonde Poitras, Lili Germain, Réjean Gouin et Stéphanie Trahan

Équipe de collaboration pour ce numéro

Lise Pilon

Équipe de correction pour ce numéro

Claire Godard et Chantal Grenier

Contribution suggérée : 10,00 \$

Abonnement extérieur : 25,00 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la culture et des communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre



Cercle de fermières Évain, début de l'année

■ LISE PILON LAFOND

L'année 2015 s'est terminée par un souper partage, un échange de galettes et de cadeaux, prix de présence et de chansons accompagnées de notre guitariste Jacques Archambeault (conjoint d'une de nos membres). Toutes sont reparties le cœur rempli de joie et d'amour.

Nous entamons maintenant 2016 avec plein de nouveaux défis : que ce soit en couture, en tricot, en broderie, etc. Chacune y va de ses talents.

Pour faire suite à ma chronique sur les droits des femmes, voici quelques dates importantes. Saviez-vous qu'en :

- 1948 Ce fut la signature de la déclaration universelle des droits de l'homme qui consacre l'égalité de tous les êtres humains;
- 1967 Création du programme d'allocation familiale du Québec;
- 1968 Institution du mariage civil par l'Assemblée nationale et le parlement fédéral adopte la loi sur le divorce;
- 1969 La loi sur l'aide sociale est adoptée;
- 1973 Le gouvernement du Québec crée le Conseil du statut de la femme;
- 1975 L'année internationale de la femme est déclarée par l'ONU;
- 1980 Le système de perception des pensions alimentaires est mis en place;
- 2005 Le gouvernement du Québec crée un ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine;
- 2007 Pour la première fois dans l'histoire du Québec, le conseil des ministres est composé d'un nombre égal de femmes et d'hommes;
- 2008 La Charte des droits et liberté reconnaît l'égalité entre les femmes et les hommes;
- 2011 Le 11 octobre est déclaré par l'ONU «Journée internationale des filles» afin de promouvoir les droits des filles à travers le monde.

Le mois prochain, je vous ferai connaître «Les pionnières de la politique et au pouvoir».

Pour devenir membre du Cercle de fermières Évain, rien de plus simple, il suffit d'être une femme et d'avoir 14 ans ou plus.

Pour informations : **Lise Pilon, 819 279-2168 ou
Jeanine Martel-Poulin, 819 768-2409**

CULTURAT

■ DIANE GAUDET BERGERON

Je me suis promenée dans le village durant la période des fêtes et j'ai pu constater comment notre quartier était beau. Bien décoré et à plusieurs endroits, le thème Culturat était mis en valeur. Bravo à vous tous qui avez embarqué dans ce mouvement collectif.

Les rendez-vous RAP de la commission scolaire

La population et plus particulièrement les parents habitant sur le territoire de Rouyn-Noranda sont invités à assister sans frais à trois conférences par année portant sur les relations avec leurs enfants. Voici les conférences à venir :

La famille...Êtes-vous là?

Démystifier plusieurs aspects de la vie du parent pour se responsabiliser et parce que Mieux vaut en rire! Avec Martin Larocque, comédien. Jeudi le 11 février à l'école secondaire d'Iberville au 275 avenue Forbes à Rouyn-Noranda, porte côté gymnase à 19h. www.estimatedesoi.ca

Espoirs amoureux et enjeux virtuels :

Comprendre la réalité de nos enfants et adolescents pour favoriser leur mieux-être. Alain Gariépy, sexologue
www.alaingariepy.ca Date et heure à confirmer.

Le sujet de la troisième conférence vous sera donné ultérieurement.

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter les sites suivants.
<https://www.facebook.com/rendez-vousrapcsrn?fref=ts>
<http://www.csrn.qc.ca/rendez-vous-rap>



AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2016-2017-2018

La Ville de Rouyn-Noranda vous a transmis un avis d'évaluation foncière et compte de taxes pour l'année 2016. Sur cet avis, nous désirons porter votre attention sur la nouvelle valeur de votre immeuble qui sera effective pour les années 2016, 2017 et 2018. (Voir la section Détail des taxes – base d'imposition).

Si vous souhaitez avoir de l'information concernant l'évaluation municipale, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville de Rouyn-Noranda au www.rouyn-noranda.ca. Vous devez cliquer sur la section « Services aux citoyens » et sur « Évaluation foncière ». Aussi, vous pouvez vous référer à la carte intitulée « Matrice graphique et évaluation municipale » dont vous trouverez le lien à la section « Consulter les rôles ».

Vous pouvez aussi vous adresser au Service de l'évaluation municipale par téléphone au 819 797-7110 au poste 7430, par courriel à evaluation.municipale@rouyn-noranda.ca ou à nos bureaux situés au 104, 8e Rue à Rouyn-Noranda.

De plus, il sera possible de rencontrer les évaluateurs de la Ville de Rouyn-Noranda durant la semaine du 1er février 2016 au 5 février 2016. Pour ce faire, il est **obligatoire** de prendre un rendez-vous au Service de l'évaluation de la Ville de Rouyn-Noranda en composant le 819 797-7110, poste 7430.

Rencontre avec les évaluateurs

Du lundi 1^{er} février 2016 au vendredi 5 février 2016
13 h 30 à 20 h

Service de l'évaluation

Ville de Rouyn-Noranda

104, 8^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A6

Voici quelques informations pertinentes à savoir :

- Si, en tant que propriétaire, vous êtes en désaccord avec l'évaluateur concernant votre valeur foncière, la Loi sur la fiscalité municipale vous permet d'adresser une demande de révision formelle. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire prescrit et acquitter les frais exigés au bureau du Service de l'évaluation situé au 104, 8^e Rue à Rouyn-Noranda.
- **La date limite pour déposer une demande de révision est le 30 avril 2016 à 16h30.**
- Même si vous faites une demande de révision, vous devez acquitter votre compte de taxes dans les délais prescrits. Si une décision est rendue en votre faveur, un remboursement, le cas échéant, sera effectué pour le montant de taxes payé en trop.
- Si la réponse de l'évaluateur à votre demande de révision ne vous convient pas, vous avez 60 jours suivant cette réponse pour déposer un recours formel à la section des Affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

Vous trouverez la procédure à suivre au verso de votre compte de taxes ou en consultant le site internet de la Ville de Rouyn-Noranda au www.rouyn-noranda.ca. Vous devez cliquer sur la section « Services aux citoyens », « Évaluation foncière » et « Demander une révision ».

De plus, vous pouvez toujours communiquer avec le Service de l'évaluation au 819 797-7110, poste 7430.

Des nouvelles du conseil d'établissement

Les amis du Skiwanis supportés par les bénévoles du club Kiwanis et de la ville de Rouyn-Noranda nous ont offert la cinquième édition de L'ESPRIT DE NOËL.

Cette année, les enfants de deuxième année de l'école St-Bernard nous ont interprété une mélodie de Noël avec leur chef d'orchestre et professeur de musique Suzie Bélanger.

http://www.skiwanis.ca/index_fichiers/Page376.htm



Wow il y avait de la magie de Noël dans l'air au Lac Kiwanis ce soir!!!
Bravo à tous les organisateurs et nos petits musiciens!

Le père Noël avant son temps chez Provigo

■ DIANE GAUDET BERGERON



Vous aviez bien compris que la photo de la une du mois de janvier dernier, n'était pas celle de la conjointe du propriétaire du Provigo mais bien celle d'une cliente très heureuse d'avoir profité d'une épicerie gratuite, en compagnie du propriétaire Nicholas Pichette.

Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés

Les mises en candidature sont en cours

■ LILI GERMAIN

Le Lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable J. Michel Doyon, annonce que l'appel de candidatures pour recevoir la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés est maintenant ouvert. Par ce prix, il désire souligner l'engagement et le rayonnement des personnes aînées auprès de leurs pairs ou de la communauté.

Les mises en candidature peuvent provenir d'un individu ou d'un organisme. Elles doivent être soumises par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne au plus tard le 15 février 2016 (<https://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/aines-2016a/index.asp>). Les candidates et candidats retenus au terme du processus de sélection seront avisés par une correspondance provenant du Bureau du Lieutenant-gouverneur. La médaille leur sera remise à l'occasion d'une cérémonie qui aura lieu le 26 juin 2016 en Abitibi-Témiscamingue.

Pour toute information supplémentaire, rendez-vous au <http://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/distinctions-honorifiques/aines.html> ou expédiez un courriel à distinctions@mce.gouv.qc.ca

Bois de chauffage à vendre

Communiquez avec Georges Ricard au 4665 boulevard Rideau Rouyn-Noranda (Quartier Arntfield).

Tél: 819-279-2008 ou 819-279-1834 (cellulaire).

Prix demandé: 85\$ la corde incluant la livraison. Beau bois de printemps.

FRANCIS
GAUTHIER
inc.



768-2690

terrassément
255 ave. Lafontaine Rouyn-Noranda, Qué. J0Z 1Y0

Tél : 819-768-2679



CENTRE DE VINIFICATION
La Solution

Nicole Lemire, prop.
134A rue d'Évain Rouyn-Noranda

Consultation publique

Du 15 février au 10 mars 2016, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) invite la population à s'exprimer sur les coupes de bois et autres activités forestières prévues aux plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au cours des prochaines années, différents travaux seront réalisés en forêt. Les plans d'aménagement forestier intégré identifient concrètement les secteurs où il pourrait y avoir de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement de plants, du débroussaillage, etc. De plus, pour accéder à ces chantiers potentiels, des chemins devront être construits ou réparés : ceux-ci seront également en consultation. Ainsi, les professionnels du ministère souhaitent connaître les préoccupations des utilisateurs de la forêt liées aux activités forestières planifiées.

Vous êtes donc invités à venir rencontrer les professionnels du Ministère afin de signifier vos interrogations ou vos préoccupations à l'une des séances d'information :

Rencontre à Rouyn-Noranda, jeudi le 18 février 2016 à 16 h à l'unité de gestion de Rouyn-Noranda MFFP, au 70 Avenue Québec, Rouyn-Noranda.

Vous avez jusqu'au 10 mars 2016 pour consulter les plans sur notre site Internet au www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp ou pour venir nous rencontrer dans l'un de nos bureaux locaux. Nous serons en mesure de répondre à vos interrogations et d'écouter vos préoccupations sur les chantiers potentiels qui ont été ciblés.

Bonne Saint-Valentin

■ DIANE GAUDET BERGERON

Le 14 février, un casse-tête pour bien des gens. Qu'est ce que j'offre à ma conjointe, à mon conjoint ? Je l'invite au restaurant, je lui achète un cadeau, ou seulement une carte. Vous voyez, tout ça n'a pas beaucoup d'importance. Ce qui compte vraiment c'est de faire plaisir à l'autre. Soyez attentif aux rêves de votre conjointe, ou de votre conjoint et faites ce qui lui fera le plus plaisir. Je vous donne des suggestions qui plairont sûrement.

Donnez-lui une journée de congé de travail dans la maison mais ne la reportez pas au lendemain, faites-le à sa place.

Préparez-lui son repas préféré. Passez tout simplement une journée ensemble, tous les deux seuls à faire une activité agréable.

Faites une belle activité en famille car l'amour se fête aussi en famille.

J'ai toujours cru qu'il ne faut pas que les enfants nous fassent acheter des cadeaux à offrir à leurs amis ou à leurs parents. Il est de beaucoup préférable de leur montrer à confectionner un petit quelque chose, comme une belle carte dessinée par l'enfant, à cuisiner avec eux des galettes qu'ils vont offrir. Faites avec eux un bricolage qu'ils pourront donner. Faites quelque chose de simple, mais qui fera plaisir.

En fait le 14 février c'est la journée de l'amour et l'amour se démontre de bien des façons; à vous de trouver la meilleure.



Mot de Céline...

*Il est plus facile
de construire un enfant
que de réparer
un adulte brisé.
Soyons conscient
de nos paroles
envers eux.*

Simplement
pour vous
Esthétique - Massothérapie



Isabelle Nackers
Propriétaire

65, avenue Victor
Quartier Évain, Rouyn-Noranda
Tél. : 819-763-1531
Sur rendez-vous
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h

Club des Débrouillards

Camp de la relâche 2016

Relâche ton fou et viens réaliser de nouvelles expériences avec nous!

Lieu : École Notre-Dame-de-Grâce (215, rue Notre-Dame, Rouyn-Noranda)

Date : 29 février au 4 mars

THÈMES

Lundi – Beppo le magicien

Les mystères et les illusions te fascinent? Cette activité est pour toi! Nous y apprendrons comment faire flotter des images, créer des chaînes magiques et transformer la couleur d'une potion!

Mardi - Beppo joue dans l'eau

Viens découvrir l'eau dans tous ses états! Nous réaliserons une fontaine en bouteille et reproduirons certaines inventions d'Archimède. Et tout ça en restant au sec!

Mercredi – Beppo à la ceinture de feu du pacifique

Volcan, tremblement de terre et explosion de plaisir sont au programme!

Jeudi – Le monde minuscule

Ce qui est petit et minuscule n'est pas sans intérêt! Tu as sûrement entendu parler de l'ADN et des cellules? En as-tu déjà vu? Sors ta loupe et ton œil de lynx pour découvrir le monde de l'infiniment petit!

Vendredi – Le monde coloré de Beppo

Sors l'artiste en toi et viens participer à une journée remplie d'activités et d'expériences hautes en couleurs! Au menu, défi et œuvre d'art colorés!

TARIFS

Camps

1 journée : 28 \$

1 semaine : 128 \$

Service de garde

1 journée : 8 \$

1 semaine : 30 \$

Pour informations et inscription :

Conseil du loisir scientifique de l'Abitibi-Témiscamingue

Téléphone : 819 797-1631 poste 101

Sans frais: 1 866 331-1631

Site internet: www.clsat.qc.ca

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

Dans le cadre de la 26^e Semaine nationale en Prévention du suicide Le Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda présente la pièce

L'âme des hommes

De la Troupe à Cœur ouvert
Le 4 février à 18h30 à l'Agora des Arts,
170 Avenue Murdoch

David et Clément nous racontent leurs expériences de vie. Ils partagent avec nous leurs bons moments vécus et nous révèlent également les rudes épreuves qu'ils ont traversées et comment ils ont réussi à faire face à l'adversité.

Même si ces deux personnages sont parfois démunis devant les événements de leur vie, ils nous démontrent qu'il est possible de s'en sortir en gardant FOI en EUX et en la VIE.

BILLETS DISPONIBLES

au Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda
819-764-5099 au coût de 5 \$

Sincères remerciements des résidents du Sommet

Responsable des commandites,
Simone D.

Merci beaucoup à nos généreux commanditaires d'Évain pour les prix de présence à l'occasion de Noël :

M. Ghyslain Laquerre : 100\$
Dépanneur chez Gibb : 25\$
Provigo M. Pichette : 50\$
Meubles Marchand M. Dion : 50\$

Ce fut très apprécié. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une très belle année 2016 remplie de bonheur et d'amour.

Le logement social

■ LILI GERMAIN

Le comité logement d'Amos région a orchestré une tournée à travers les principales villes de l'Abitibi-Témiscamingue en janvier 2016 afin de porter un regard neuf sur le logement social. Pour ce faire, le documentaire « **Les invisibles : le logement social comme moyen de sortir de la pauvreté** » a été présenté dans le cadre d'une tournée de visionnement qui a débuté à Ville-Marie le 11 janvier 2016. Les responsables étaient de passage à Rouyn-Noranda le 12 du même mois. La Corporation de développement communautaire d'Amos, qui coordonne le Comité de logement d'Amos région, était alors accompagnée par l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ce film a nécessité deux ans de travail et son financement a été rendu possible grâce à une contribution provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). Il met en lumière les bénéfices pour une personne aux prises avec des difficultés financières de vivre dans un logement en partie subventionné. Ces bénéfices sont de tout ordre comme ont pu en témoigner plusieurs personnes.

L'un des témoignages met de l'avant le fait que les revenus limités peuvent notamment être investis dans une meilleure alimentation, ce qui a des répercussions positives sur la santé. Le fait d'investir un pourcentage adéquat pour payer le loyer agit également sur l'anxiété et permet aux gens qui bénéficient de logements sociaux de se remettre en mouvement, de s'intégrer dans la société. Il devient alors plus facile de se réapproprier du pouvoir sur sa propre vie. Enfin, le fait de vivre dans un logement bien entretenu à un coût restreint peut permettre à des personnes démunies de franchir avec confiance les étapes permettant de passer à autre chose.

Ce film a sans aucun doute permis aux organisateurs de la soirée d'atteindre leurs objectifs, à savoir provoquer les échanges et soulever les questionnements au regard du logement social. Bruce Gervais, coordonnateur de l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue, considère que les logements sociaux peuvent aider de nombreuses familles. « On appelle ça du développement durable », précise-t-il. Pour sa part, Mme Isabelle Poitras, citoyenne, est d'avis que « le logement social, c'est tellement une belle porte de sortie ... parce qu'on s'entend qu'au niveau ... des besoins, se loger, se nourrir et se vêtir, c'est pas mal à la base ».

Les activités du Club de ski de fond

■ LOUISELLE LUNEAU

Bien que la saison de ski de fond ait été retardée à cause du manque de neige et du doux temps, toutes les pistes au club de ski de fond sont actuellement accessibles. Ce sont 30 kilomètres de piste que nous pouvons sillonner et aussi se réchauffer dans un refuge lors de notre ballade.

Les prochaines activités sont :

Le 20 février : souper spaghetti à 17h30 suivi d'un clair de lune.

Le 13 mars : dîner hot dogs et fèves au lard au refuge « Les Fourches », si la température le permet. En cas d'impossibilité de se rendre au refuge, l'activité aura lieu au chalet principal.

Pour de plus amples renseignements, il faut appeler au 819-768-2591.

Plastiques INDUSTRIELS
G+Plus inc.

EXPLOITEZ LA FORCE G

Stephan Tapp
Directeur Développement des Marchés

Tél. sans frais : 1.866.797.9436
Télec. sans frais : 1.877.797.4421
Local & Inter.: +1.819.768.8888

Cell : 705 495.7698
stephan@plastiquesgplus.com
www.plastiquesgplus.com

180, rue d'Évain
Rouyn-Noranda, Qc, Canada J0Z 1Y0

Kiwicréation
AGENCE DE COMMUNICATION GRAPHIQUE

Fait partie de l'équipe **Le Bleu** [2935]

Un tout nouveau site Web!
COMMUNICATION • MARKETING • WEB • DESIGN
Venez voir! www.kiwicreation.ca

ENSEMBLE / Février 2016 - 5

Portrait de famille

Une famille inspirante

■ STÉFANIE TRAHAN

La famille Cossette-Boucher

Pour les prochaines parutions, nous souhaitons vous présenter des portraits de différentes familles qui font partie de notre communauté et qui la façonnent.

Voici notre première famille : la famille Cossette-Boucher. Cette belle et inspirante cellule familiale est composée de Christian Boucher (père), Mélanie Cossette (mère), Alex (8 ans) et Sofianne (4 ans).

L'aventure a commencé par la rencontre de Christian et Mélanie dès le Cégep, il y a 15 ans déjà. Quelques années après leur rencontre, ils sont parents pour la première fois avec Alex. Finalement, quatre ans plus tard ce fut la petite Sofianne qui s'y ajouta.

La belle aventure allait prendre un immense tournant quelques semaines après la naissance de Sofianne. En effet, différentes observations permettent aux parents de croire que quelque chose n'est pas normal dans l'état de santé de celle que l'on surnomme affectueusement Soso. Un jour, en s'occupant des soins de sa fille qui a alors 6 semaines, Mélanie remarque que celle-ci fait de drôles de mouvements. Par la suite, la situation évolue et après des examens plus approfondis, on indique qu'elle souffre d'épilepsie. Malheureusement, ce n'est pas le pire: Sofianne a un retard et souffre d'une maladie dont les spécialistes ignorent le nom, mais c'est un mal qui rend la petite polyhandicapée. Un état que ne pourra jamais accepter Mélanie, car comme elle l'indique : "Nous vivons avec, mais je ne peux accepter que ma fille ait une maladie génétique comme un parent ne peut accepter que son enfant soit atteint du cancer." Depuis le diagnostic, la famille vit constamment avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête, car savoir que son enfant est polyhandicapé, c'est aussi savoir qu'il risque de mourir jeune.

Le quotidien de la petite famille est grandement déterminé par l'état de santé de Sofianne. D'ailleurs, sa maman dit souvent que s'occuper des soins de Soso, c'est comme gérer une mini-entreprise: s'assurer des commandes du matériel spécialisé, gérer l'inventaire, organiser les rendez-vous et faire face aussi à de nombreux imprévus comme des séjours à Ste-Justine (7 en 2015 seulement).



Transformer une visite à Ste-Justine avec Soso en moment familial spécial en prenant le temps de visiter le Biodôme (2015)

Lors de l'entrevue, Mélanie m'a aussi parlé avec fierté de son grand Alex qui a maintenant 8 ans. Lorsqu'elle le décrit, c'est en me mentionnant la passion qu'il a pour les jeux vidéo, pour faire des constructions mais aussi de sa grande capacité à s'adapter à la situation. Les parents essaient aussi de se garder des moments pour être seuls avec Alex. D'ailleurs, ils pratiquent ensemble le Kuk-sool won. La petite famille peut aussi compter sur un bon réseau d'entraide composé entre autres des parents de Mélanie ainsi que de la mère de Christian.

Nous ne pourrions conclure sans vous parler du combat et de toutes les démarches qu'ils doivent entreprendre pour répondre aux besoins grandissants de Sofianne. En effet, il faut des équipements spécialisés pour arriver à fonctionner au quotidien tel qu'un lève-personne, un lit spécialisé, un fauteuil, un ascenseur, etc. Ces équipements sont dispendieux et l'aide du gouvernement est bien insuffisante. D'ailleurs, pour adapter la maison, la famille s'est retrouvée sans aide lorsque la municipalité a décidé de ne plus s'occuper elle-même du Programme d'adaptation domiciliaire. Toutefois, la famille ne s'est pas laissée abattre et ils ont trouvé d'autres solutions pour aller chercher des ressources: ils ont démarré leur propre campagne de financement sur le site gofundme. Une décision qui n'a pas été facile car cela impliquait de mettre l'orgueil de côté et surtout cela demande beaucoup de temps. Depuis le début de cette campagne la famille reçoit de l'aide de citoyens et d'entreprises qui souhaitent donner au suivant. Le tout n'est pas fini encore pour eux dans leurs démarches pour réussir à adapter leur nid familial afin qu'il soit plus fonctionnel pour les besoins de Sofianne.

En attendant, au travers de la maladie, il y a tous ces moments de bonheur qu'ils chérissent profondément et qui leur donnent de l'espoir.

Le projet de loi 70, une erreur monumentale

■ LOUISELLE LUNEAU

Le projet de loi 70 déposé par le ministre Sam Hamad, ministre de l'emploi et de la Solidarité sociale vient une fois de plus imposer une approche punitive sans précédent aux bénéficiaires de l'aide sociale, mais en plus, il abolit Emploi-Québec et détruit une formule gagnante au nom de la « sacro-sainte » austérité.

Avec ce projet de loi, le gouvernement libéral veut forcer les bénéficiaires de l'aide sociale à accepter tout emploi « convenable » qu'on leur offrirait, sous peine de voir couper de moitié leur déjà trop maigre revenu. Non content du flou entourant la notion d'un « emploi convenable », le ministre Hamad précise en plus qu'il n'y aura pas de critère de distance dans les offres d'emploi. Si une personne bénéficiaire de l'aide sociale d'une région se voit offrir un emploi dans une autre région, il sera forcé de plier bagages et de se relocaliser.

Selon le ministre, avoir une opportunité d'emploi dans une autre région, c'est améliorer ses conditions de vie, c'est sortir de la pauvreté. Il est par contre difficile de voir comment s'éloigner de sa famille, de sa communauté et de ses réseaux est favorable au bonheur. D'autant plus que les « emplois convenables » sont pour la plupart du temps des emplois précaires ne permettant pas de sortir de la pauvreté.

Le véritable problème c'est que depuis fort longtemps, les gouvernements qui se succèdent au Québec s'attaquent aux pauvres plutôt qu'aux racines de la pauvreté. Pire encore, ils aggravent le problème en coupant en éducation et dans les autres services publics. La pauvreté est un cercle vicieux et c'est également un problème systémique requérant des solutions complexes et un réinvestissement dans les missions fondamentales de l'État. L'éducation, c'est le fer de lance de la lutte contre la pauvreté.

L'éducation est la clé. Or, ce qui se dégage du projet de loi 70, c'est une vision réductrice du système d'éducation comme un simple outil de formation ne bénéficiant qu'aux entreprises. Il prévoit que, malgré des besoins criants de formation en emploi, le Fonds de la formation sera sous-financé et ses objectifs s'élargiront pour inclure non seulement les personnes sans emploi, mais également la « future main d'œuvre », les jeunes à scolariser.

Mieux arrimer formation et emploi, c'est fantastique, mais l'éducation ce n'est pas que la formation de la main d'œuvre. C'est aussi la culture, les connaissances générales, la réalisation de soi et l'apprentissage de l'autonomie. C'est comme ça que l'on combat la pauvreté.

Si le gouvernement libéral voulait réellement éliminer la pauvreté au Québec, il arrêterait de frapper sur les plus pauvres qui sont déjà à terre et réinvestirait dans de vrais outils qui leur permettraient de s'en sortir.

S'en prendre aux plus pauvres, ça va faire! Non au projet de loi 70! Il est possible de signer la déclaration de la nouvelle coalition « objectif dignité ».
<http://objectifdignite.org/signer-la-declaration-dappui/>.

CHRONIQUE D'HUMEUR

Être trop perfectionniste

■ STÉFANIE TRAHAN

Il y a quelques années, lorsque je passais des entrevues d'embauche pour mes premiers emplois, il m'est arrivé régulièrement de me faire poser cette fameuse question: "Nommez-moi une de vos qualités et un de vos défauts". Cette question pourtant très simple et couramment utilisée en entrevue permet facilement de voir quel aspect de votre personnalité vous allez vouloir mettre en valeur. Combien d'entre vous ont déjà nommé le perfectionnisme dans leurs défauts? Sûrement plusieurs.

En effet, moi la première pendant longtemps je répondais que malheureusement, j'avais tendance à être une perfectionniste. Je me disais: "Qui pourrait bien me reprocher de vouloir trop en faire à mon travail, de souhaiter que celui-ci soit parfait?" Bref, pour moi, je valorisais cette recherche de la perfection, cet aspect qui devient contrôlant.

Maintenant, je me rends compte que le perfectionnisme, c'est bien pire qu'un petit défaut : c'est aussi avoir peur d'échouer. Et l'échec, c'est normal dans une vie. En effet, même si les échecs ne sont pas agréables à vivre, ils sont formateurs et nous permettent de développer notre personnalité et de nous améliorer. De plus, si on refuse d'échouer, lorsque le moindre petit obstacle arrive, la moindre difficulté, il est bien plus simple d'abandonner que de poursuivre. Et pourtant, redoubler d'efforts, tenter d'apprendre et de s'améliorer, c'est développer une grande qualité : la persévérance.

Finalement, j'aspire à ne pas rechercher cette perfection mais plutôt d'arriver à accepter que malgré tout mon travail et tous mes efforts, je peux un jour échouer et que c'est en étant persévérante que je vais arriver à atteindre mes objectifs. Un poids de moins sur mes épaules, car je peux tenter de nouveaux défis sans constamment craindre de ne pas être à la hauteur. Je n'ai plus cette perfection qui me freine.

Alors maintenant, en entrevue, je me suis trouvée d'autres défauts à mettre en valeur et surtout une grande qualité à mes yeux, la persévérance! Vous, quels défauts et quelles qualités énumérez-vous lors d'une entrevue d'embauche?

Les Jardins du Patrimoine un endroit où il fait bon vivre

■ DIANE GAUDET BERGERON

Les Jardins du Patrimoine situés au 1455 rue Perreault Est à Rouyn-Noranda sont un endroit tout à fait extraordinaire où plusieurs personnes ont fait le choix de vivre, probablement, leurs dernières années de vie, puisque l'âge moyen est de 81 ans. Mme Jeanne Bernèche m'a informée de tous les services offerts et m'a fait visiter les lieux. Je fus tout à fait enchantée d'y trouver : une buanderie, une piscine, deux grandes salles à dîner, une salle de billard, une grande salle de réception avec piano, un atelier de menuiserie, un dépanneur, un centre de conditionnement physique, une pièce donnant accès à la massothérapie, la réflexologie et la pédicure, une chapelle, un atelier de couture, une pharmacie, un salon de coiffure, un cinéma maison, un miniput, et deux chambres pouvant accueillir des familles de l'extérieur venant visiter leurs parents. 275 résidents s'y trouvent actuellement. Ceux-ci peuvent bénéficier de trois repas par jour et être servis directement à leur table au besoin. Les familles peuvent se fier sur la sécurité des lieux : porte barrée, cahier indiquant

les absences, téléphone aux chambres, lors d'absences au repas. Une vérification sera faite advenant qu'il n'y ait pas de réponse. Même s'ils possèdent un emplacement pour y ranger des effets personnels, c'est un lâcher prise pour tous ces gens qui abandonnent, dans bien des cas, leur grande maison pour s'y installer. Le prix de ces logements varie allant du studio, au 3-1/2, du 4-1/2 standard, moyen, supérieur ou de luxe muni de laveuse et sècheuse. Comme dans tous ces établissements, le prix augmente avec le luxe que nous souhaitons avoir. Une agente de location fait visiter les lieux et répond aux questions de tous les gens qui souhaitent visiter. Les résidents peuvent même y faire de la raquette dans les sentiers balisés ou, s'ils préfèrent, prendre le taxi gratuitement pour se rendre au centre d'achat ou chez Walmart selon le trajet du jour. L'objectif des dirigeants est que les résidents y soient heureux et gardent leur autonomie le plus longtemps possible.

Vous pouvez visiter le site sur le web.



Crédit photos : Diane Gaudet Bergeron

Attention, soyons prudents sur les cours d'eau gelés

■ DIANE GAUDET BERGERON

En saison hivernale, plusieurs citoyens pratiquent des activités sur les cours d'eau gelés. Il est de mise d'être très prudent et de vérifier en tout temps l'épaisseur de la glace avant de s'y aventurer. Nous savons très bien qu'à l'approche des rivières, la glace n'est pas aussi épaisse que loin de la berge. Je vous démontre ici l'épaisseur de glace requise pour y circuler de différentes façons mais la circulation sur les cours d'eau gelés comporte toujours des risques. Les mesures de glace sont fournies à titre indicatif seulement.



Des nouvelles de votre bibliothèque

■ RÉJEAN GOUIN

Horaire d'ouverture pour 2016

Mardi : 16 h à 20 h

Jeudi : 16 h à 20 h

Voici pour bien débuter l'année les nouveautés disponibles à la bibliothèque :

Romans adultes

- **Chef de guerre** tome 1 de Tom Clancy
- **Chef de guerre** tome 2 de Tom Clancy
- **La flèche de Poséidon** de Clive Cussler
- **Le complot Malone** de Steve Berry
- **Le mur des toilettes** de Pierre Morency
- **Ostland** de David Thomas
- **Versailles : le rêve d'un roi** de Elizabeth Massie
- **1967 tome 3 : L'impatience** de Jean-Pierre Charland
- **J'ai construit la grande pyramide** de Christian Jacq
- **Le goût salé du secret** de Barbara Delinsky
- **Le sang dans nos veines** de Miquel Bulnes
- **Les héritiers d'Enkidiev tome 12 : Kimaati** de Anne Robillard
- **Tout ce qu'on ne te dira pas, Mongo** de Dany Laferrière

Documentaires :

- **Je veux une maison faite de sorties de secours** de Claudia Larochelle
- **L'ABC des filles 2016** de Catherine Girard-Audet
- **Penser sa vie en marchant** de Jean Béliveau
- **Ils ont volé mon innocence** de Toni Maguire
- **Une belle histoire tragique** de Manon Pagé

Voilà qui devrait vous aider à commencer l'année avec de bons livres. Quelques moments agréables assurés lors de ces longues journées où le soleil tarde à se montrer le bout du nez.

Voici notre nouveau site web : sites.google.com/site/biblioevain

Brodeur, Jean-Louis 1925 - 2015

Est décédé au CISSSAT de Rouyn-Noranda le 16 décembre 2015, à l'âge de 90 ans, M. Jean-Louis Brodeur, domicilié à Rouyn-Noranda, fils de feu Joseph Brodeur et de feu Amanda Grimaud.

Il laisse dans le deuil son épouse : Rita Lesard; ses enfants : Diane (feu Médéric Guay), Gilles (Lilianne David), Denise (Odilon Desrochers), Michel, Yvon et Sylvie (John Biggers); il était également le père de feu Gérald et feu Dany; ses 11 petits-enfants; ses 15 arrière-petits-enfants; son arrière-arrière-petit-enfant; sa belle-sœur Jeannette Gagnon Brodeur; ses beaux-frères, belles-sœurs; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis(es).



BONNE FÊTE!

L'équipe du journal souhaite bonne fête à toutes les personnes qui célèbrent leur anniversaire en février!

Passez une excellente journée!

Image : Freepik



Bières de microbrasserie
Mets cuisinés sur place

chezgibb.com
info@chezgibb.com
facebook.com/chezgibb

T. 819.768.2954
F. 819.768.2490

25, rue d'Évain
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0

FÉVRIER 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Récupération : Bleu Poubelles : Vert Lieu de l'activité : Noir : Centre communautaire d'Évain / Rouge : École St-Bernard / Violet: Église Patinage libre : Lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h : gratuit Hockey libre : Les lundis, mercredis et vendredis, de 11h45 à 13h15 : Adulte : 5,00 \$						
	1 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19 h à 21 h	2 Messe 16 h 15 Biblio 16 h à 20 h	3 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19 h à 21 h	4 Messe 16 h 15 Biblio 16 h à 20 h KukSoolWon 19 h - 20 h	5 Messe 19 h 15 Tournoi de hockey social	6 Messe 19 h 15 Tournoi de hockey social
7 Messe 10 h Tournoi de hockey social	8 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19h à 21h	9 Messe 16 h 15 Biblio 16h-20 h	10 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19h à 21h	11 Messe 16 h 15 Biblio 16h-20 h KukSoolWon 19 h - 20 h	12 Messe 19 h 15	13 Messe 19 h 15
14 Messe 10 h Patinage libre 15h05 à 16h20 adulte : 3\$ enfant : 2\$ Saint-Valentin	15 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19h à 21h	16 Messe 16 h 15 Biblio 16h-20h	17 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19h à 21h	18 Messe 16 h 15 Biblio 16h-20 h KukSoolWon 19 h - 20 h	19 Messe 19 h 15	20 Messe 19 h 15
21 Messe 10 h Patinage libre 15h05 à 16h20 adulte : 3\$ enfant : 2\$	22 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19h à 21h	23 Messe 16 h 15 Biblio 16h-20h	24 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19h à 21h	25 Messe 16 h 15 Biblio 16h-20 h KukSoolWon 19 h - 20 h	26 Messe 19 h 15	27 Messe 19 h 15
28 Messe 10 h Patinage libre 15h05 à 16h20 adulte : 3\$ enfant : 2\$	29 Messe 16 h 15 Badminton 19 h 30 - 21 h Danse en ligne 19h à 21h					